

3ÈME ETAPE : SECOURIR

CE QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS FAIRE

- Donner à boire à un blessé
- Transporter un blessé dans sa voiture
- Laisser le blessé exposé au froid ou aux intempéries (couvrez-le avec une couverture, des vêtements)
- Déplacer un blessé, ou tenter de le sortir d'une voiture, sauf pour le protéger d'un risque imminent (*incendie, éboulement, noyade*).

Si le déplacement est rendu obligatoire par l'un des cas mentionné ci-dessus, veillez à :

Sortir en premier les pieds pour les dégager des pédales

Sortir la victime.

Afin de mieux appréhender ces situations et de connaître les gestes, il est conseillé aux automobilistes de suivre la formation au secourisme

Exemple : SST (sauveteur secouriste du travail).